

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE TREBAS LES BAINS
81340

PROCES VERBAL DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/07/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre juillet à 20 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Trébas-les-Bains, sous la présidence de Madame Christine ROBERT, le Maire.

Présents : Mme Christine ROBERT, M. Joel IMBERT, Mme Ghislaine RUGEN, M. Charly ESPITALIER, M. Benjamin MARIETTA, M. Gérard PAULHE.

Absents excusés : Mme Patricia BOUSQUET, M. Rémy MARTY, M. Michel CASTANHEIRA.

Absents représentés : M. Albert FABRE représenté par M. Benjamin MARIETTA.

Secrétaire de séance : M. Gérard PAULHE.

Date de la convocation : 04/07/2025

Dare d'affichage : 01/07/2025

Nombre d'élus : 10

En exercice : 10

Présents : 6

Votants : 7

Début de séance : 20 h 02.

1 – Décision modificative opération 187 – réhabilitation Ancien couvent :

Situation opération 187 :

Budgété 2025	Réalisé 2025	Disponible (a)
153813,53 €	147919,54 €	5893,99 €

Dépenses engagées non réglées opération 187 :

Nature de la dépense	Montant (b)
Climatisation 1 ^{er} étage	3237,16 €
Climatisation 2 ^{ème} étage	5901,29 €
Menuiserie Cadenet	10500,00 €
Entreprise Trujillo	7132,00 €
Travaux réalisés en interne	4000,00 €
Total	30770,45 €

Besoin de financement (b – a)

24876,46 €

Recette globale du reversement de la TVA 2024 : 71959,76 €

Besoin de financement (arrondi) pour l'opération 187 : 25000,00 €

Afin d'abonder le compte de l'opération 187, il est demandé au Conseil municipal d'approuver la décision modificative suivante :

BI Recettes – ch 10 - article 10222 – FCTVA : ouverture de 25000,00 €

BI Dépenses – ch 023 - article 2311 – opération 187 – réhab. Ancien couvent : ouverture de 25000,00 €

Approuvé :

OUI

Voix pour :

7

Voix contre :

0

Abstention :

0

Clôture de la séance à : 20 h 11

M. Gérard PAULHE
Secrétaire de séance

Mme Christine ROBERT
Maire de Trébas les Bains